

pris dans un but d'exploration ou philanthropique, mais que Wou Ti cherchait simplement à utiliser l'alliance des Yue Tche contre les Hioung Nou, leur ennemi commun, et d'opérer une diversion. Tchang K'ien se mit en route par le nord-ouest (Loung Si, Kan Sou actuel) avec une centaine d'hommes, dont KAN FOU, un Tartare (*Hou*), ancien esclave de la famille T'ang-yi, excellent archer, mais à peine avait-il franchi la frontière qu'il fut arrêté par les gens du chen yu KIUN TCH'EN et retenu prisonnier. Tchang K'ien parut accepter sa captivité de bonne grâce, il se maria, eut un fils; la surveillance se relâcha et au bout d'une dizaine d'années, il réussit à s'évader avec quelques compagnons. Il n'avait pas renoncé à sa mission, continua sa route vers l'ouest et il arriva dans le Ferghana (Ta Wan, Ta Yuan), où il apprit que les Ta Yue Tche avaient poursuivi le cours de leurs conquêtes. Ils avaient en effet franchi le Jaxartes et s'étaient emparés du Ta Hia (Tokharestan), partie de la Sogdiane, dépendant du royaume gréco-bactrien déjà attaqué par MITHRIDATE LE GRAND, sixième roi des Parthes (232-139 av. J.-C.) et ils avaient traversé l'Oxus pour occuper leur capitale Lan Che ou Ying Kien Che qui devint la leur. Ma Touan-lin nous dit que la capitale des Yue Tche était la ville de Lan Che, « à l'ouest du pays des Grands Wan, à 2 ou 3000 li, au nord de la rivière Wei (Oxus). Au midi sont les Ta Hia (Dahae); à l'ouest, ils confinent aux A-si. En allant pendant quarante-neuf jours du côté du nord, on trouve le K'ang Kiu (Sogdiane) »¹.

Les Yue Tche « partagèrent le Ta Hia en cinq *hi heou* (*jagbous*) qui étaient ceux de Hieoumi [cap. Ho mo, Wakhan], de Chouang mi [cap. Chouang mi, Tchitral], de Kouei Chouang [cap. Hou Tsao, Gandhara], de Hi Touen [cap. Po mao, Parwân) et de Tou mi [voisin de Caboul]. Plus de cent ans après, le *hi heou* (*jagbou*) de Kouei Chouang (Kou Chan) attaqua et vainquit les quatre autres *hi heou*; il se nomma lui-même roi; le nom de son royaume fut Kouei Chouang (Kou Chan). Il envahit le Ngan Si (Parthie) et s'empara du

1. RÉMUSAT, *Nouv. Mél. As.*, I, p. 221,